

# GUIDE – Politique Handicap et Inclusion CFA Sud Formation Conseil

---

## Sommaire

1. Engagement et politique d'inclusion .....	1
2. Gouvernance et pilotage .....	1
3. Accueil et repérage .....	2
4. Accompagnement individualisé .....	2
5. Accessibilité des locaux et outils .....	2
6. Sensibilisation des équipes .....	2
7. Partenariats .....	2
8. Amélioration continue .....	2

### **1. Engagement et politique d'inclusion**

Le CFA Sud Formation Conseil s'engage à garantir l'égalité d'accès à la formation pour tous, notamment pour les personnes en situation de handicap. Cette démarche vise à proposer une formation inclusive, individualisée et sécurisée, favorisant la réussite et l'insertion professionnelle de chaque apprenant.

### **2. Gouvernance et pilotage**

Le référent handicap (Alain COLOMBERO) est identifié comme interlocuteur central. Il pilote la démarche d'accessibilité, assure le repérage des situations de handicap, coordonne les adaptations et accompagne les apprenants en lien avec les équipes internes et partenaires externes.

### **3. Accueil et repérage**

Une procédure spécifique d'accueil est mise en place dès l'entrée en formation. Elle comprend un entretien de positionnement permettant d'identifier les besoins et de proposer un parcours adapté. Le repérage se poursuit tout au long du parcours.

### **4. Accompagnement individualisé**

Des aménagements peuvent être mis en place : adaptation des rythmes, des supports, des méthodes pédagogiques et accompagnement renforcé. Les besoins sont réévalués régulièrement afin d'assurer un suivi personnalisé.

### **5. Accessibilité des locaux et outils**

Les locaux sont accessibles et des adaptations matérielles peuvent être proposées (prêt informatique, supports adaptés). L'environnement de formation est conçu pour favoriser l'accessibilité et le confort des apprenants.

### **6. Sensibilisation des équipes**

L'ensemble des collaborateurs est sensibilisé à la notion de handicap et aux pratiques inclusives. Des temps d'échange et de formation sont organisés afin de garantir une montée en compétences continue.

### **7. Partenariats**

Le CFA travaille avec des partenaires spécialisés (Agefiph, Ressource Handicap Formation) afin d'accompagner les apprenants et financer les compensations nécessaires.

### **8. Amélioration continue**

La démarche d'inclusion est évaluée et améliorée en continu grâce à des retours d'expérience, des indicateurs de suivi et un plan d'actions annuel piloté par le référent handicap.


## **Votre référent handicap**

Alain COLOMBERO

Responsable administratif – Référent handicap

 [alain.colombero@suformationconseil.fr](mailto:alain.colombero@suformationconseil.fr)

 [+33 4 30 31 99 53](tel:+33430319953) | [+33 6 58 08 83 72](tel:+33658088372)

 N'hésitez pas à le contacter dès votre entrée en formation pour toute demande d'aménagement ou d'accompagnement.